

L'Insertion par l'Activité Economique

La preuve par les Ateliers Chantiers d'Insertion

22/06

10h - 17h30

Théâtre du
Gymnase
Marie Bell

Débats

Tribune

Témoignages

PARIS, 10e

SERVICES AUX TERRITOIRES

COHESION SOCIALE

TRANSITION ECOLOGIQUE

EMPLOI



CHANTIER
ecole
RÉSEAU NATIONAL

RÉSEAU
COCAGNE

coorace
Entreprises d'utilité sociale
et territoriale

EMMAÛS
NE PAS SUBIR
TOUJOURS AGIR

Fédération
des acteurs de
la solidarité

LE MOUVEMENT
DES
RÉGIES

Avec la
participation de

Synesi
Syndicat National des Employeurs
Spécifiques d'Insertion

LES RESTAURANTS
DU COEUR
LES AGRÉS DU COEUR

L'Insertion par l'Activité Economique

La preuve par les Ateliers Chantiers d'Insertion

Le 14 avril dernier, était remis à Olivier Dussopt le rapport de préfiguration de France Travail, rapport qui contribue au projet de loi pour le plein emploi en préparation. Objectif : atteindre le plein emploi en 2027 et unifier, ainsi qu'élargir le suivi des publics éloignés de l'emploi. Dans le même temps, le gouvernement souhaite questionner l'efficacité du modèle de l'insertion, suivant le rapport de l'IGAS, "IAE : états des lieux et perspectives", présenté le 25 janvier 2023 qui propose une remise en cause radicale des modèles actuels, pourtant jugés pertinents et efficaces dans le rapport de la Cour des comptes en 2019.

Après la réforme des retraites, la séquence de concertation autour de France Travail s'annonce comme essentielle. Les réseaux porteurs d'Ateliers Chantiers d'Insertion, accompagnant au quotidien les personnes les plus éloignées de l'emploi, entendent contribuer à ce projet de loi et à la feuille de route de l'insertion par l'activité économique (IAE) qui se construit en parallèle.

C'est pourquoi nos 6 réseaux représentatifs des ACI vous invitent

pour une journée nationale de débats et de propositions, le 22 juin, au théâtre du Gymnase, en présence de M. le Ministre Olivier Dussopt, de M. le Haut Commissaire Thibault Guilluy, de M. Claude Alphandéry et de tous les acteurs du secteur de l'IAE, les associations, les partenaires, les pouvoirs publics

La journée du 22 juin sera un moment clé de la présentation de ce que font et de ce que vivent réellement les milliers d'associations porteuses d'ACI en première ligne pour les personnes les plus éloignées du marché du travail. Nous redirons, avec des exemples vivants, les spécificités méritoires des associations en termes de gestion désintéressée, d'ancrage citoyen, de contribution au développement local. Nous redirons surtout nos conditions réelles d'accompagnement des personnes qui cumulent les précarités et qui appellent des dispositifs renforcés, alors même que les professionnel-l-e-s sont peu reconnu-e-s dans des métiers peu attractifs.

22/06
10h - 17h30
PARIS, 10e



Avec la participation de

